

# COVID-19, Fêtes et visites : quelles sont les mesures applicables aux différents milieux de vie et de soins?

Toutes les nouvelles consignes entrent en vigueur du **17 décembre 2020** au **11 janvier 2021 inclusivement**.

## Visites des personnes proches aidantes : consignes générales

	Général	Palier d'alerte 3	Palier d'alerte 4
 <b>CHSLD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Intensifier les liens de façon virtuelle ou téléphonique</li> <li>✓ Prendre rendez-vous auprès du milieu de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Éviter les rassemblements</li> <li>✓ Être une personne proche aidante connue du milieu de vie</li> <li>✗ Visites de la part des personnes proches aidantes provenant d'une autre région administrative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Éviter les rassemblements</li> <li>✓ Être une personne proche aidante connue du milieu de vie</li> <li>✓ Déplacements de personnes proches aidantes entre territoires limitrophes et de même palier d'alerte</li> </ul>
 <b>RI - plus de 20 places qui accueillent des aînés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Respecter une distance de 2 mètres entre les personnes en tout temps</li> <li>✓ Procéder au <u>lavage des mains</u> régulièrement</li> </ul>		
 <b>RPA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Porter un masque médical ou un couvre-visage en tout temps</li> <li>✓ Respecter rigoureusement les <u>consignes sanitaires pour tous</u>.</li> </ul>		

## Visites des personnes proches aidantes : consignes pour les CHSLD, les ressources intermédiaires (RI) de 20 personnes et plus qui accueillent des aînés, les résidences privées pour aînés (RPA) et autres milieux de vie

	Palier d'alerte 3		Palier d'alerte 4	
	Milieux de vie sans éclosion	Proche en isolement ou milieu de vie en éclosion	Milieux de vie sans éclosion	Proche en isolement ou milieu de vie en éclosion
 <b>CHSLD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✓ Congé temporaire du milieu de vie si : essentiel pour le proche, si dans une zone du même niveau d'alerte et chez des personnes significatives - selon une évaluation du risque en concertation avec l'établissement</li> <li>✓ Au retour : isolement de 14 jours dans la chambre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> </ul> <p>NOTE - Si l'éclosion est localisée dans le milieu de vie, l'équipe de prévention et de contrôle des infections pourrait autoriser la visite de 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> </ul>
 <b>RI - plus de 20 places qui accueillent des aînés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✓ Marches ou sorties essentielles</li> <li>✓ Congé temporaire du milieu de vie si : essentiel pour le proche, si dans une zone du même niveau d'alerte et chez des personnes significatives - selon une évaluation du risque en concertation avec l'établissement</li> <li>✓ Au retour : isolement de 14 jours dans la chambre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> <li>✗ Marches ou sorties essentielles</li> </ul> <p>NOTE - Si l'éclosion est localisée dans le milieu de vie, l'équipe de prévention et de contrôle des infections pourrait autoriser la visite de 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures ainsi que les marches et les sorties essentielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> <li>✓ Marches ou sorties essentielles</li> </ul> <p>NOTE - Si l'éclosion est localisée dans le milieu de vie, l'équipe de prévention et de contrôle des infections pourrait autoriser la visite de 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures ainsi que les marches et les sorties essentielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> <li>✓ Marches ou sorties essentielles</li> </ul> <p>NOTE - Si l'éclosion est localisée dans le milieu de vie, l'équipe de prévention et de contrôle des infections pourrait autoriser la visite de 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures ainsi que les marches et les sorties essentielles.</p>
 <b>• RI 19 places ou moins et RI adultes des autres programmes-services, ayant un ou des usagers vulnérables à la COVID-19;</b>  <b>• les RAC, URCI, internat ou foyer de groupe pour la clientèle adulte ayant un ou des usagers vulnérables à la COVID -19;</b>  <b>• tous les milieux de réadaptation en santé physique, en déficience physique ou de réadaptation modérée pour adultes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✓ Les personnes seules peuvent se greffer, à une autre bulle familiale (une seule bulle et toujours la même)</li> <li>✗ Sauf les résidents d'une unité de soins</li> <li>✓ Isolement volontaire de 7 jours à l'unité locative afin d'éviter les contacts avec les autres résidents à leur retour</li> <li>✓ Marches ou sorties essentielles</li> <li>✓ Repas en salle à manger seulement si les <u>consignes sanitaires pour tous</u> sont respectées</li> <li>✓ Les activités visant à prévenir la diminution de la santé physique et psychologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> </ul> <p>NOTE - Si l'éclosion est localisée dans le milieu de vie, l'équipe de prévention et de contrôle des infections pourrait autoriser la visite de 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures ainsi que les marches et les sorties essentielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✓ Les personnes seules peuvent se greffer, à une autre bulle familiale (une seule bulle et toujours la même)</li> <li>✗ Sauf les résidents d'une unité de soins</li> <li>✓ Isolement volontaire de 7 jours à l'unité locative afin d'éviter les contacts avec les autres résidents à leur retour</li> <li>✓ Marches ou sorties essentielles</li> <li>✓ Repas en salle à manger seulement si les <u>consignes sanitaires pour tous</u> sont respectées</li> <li>✓ Les activités visant à prévenir la diminution de la santé physique et psychologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> </ul> <p>NOTE - Si l'éclosion est localisée dans le milieu de vie, l'équipe de prévention et de contrôle des infections pourrait autoriser la visite de 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures ainsi que les marches et les sorties essentielles.</p>
 <b>RPA et RI de type appartement supervisé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✓ Les personnes seules peuvent se greffer, à une autre bulle familiale (une seule bulle et toujours la même)</li> <li>✗ Sauf les résidents d'une unité de soins</li> <li>✓ Isolement volontaire de 7 jours à l'unité locative afin d'éviter les contacts avec les autres résidents à leur retour</li> <li>✓ Marches ou sorties essentielles</li> <li>✓ Repas en salle à manger seulement si les <u>consignes sanitaires pour tous</u> sont respectées</li> <li>✓ Les activités visant à prévenir la diminution de la santé physique et psychologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> </ul> <p>NOTE - Si l'éclosion est localisée dans le milieu de vie, l'équipe de prévention et de contrôle des infections pourrait autoriser la visite de 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures ainsi que les marches et les sorties essentielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✓ Les personnes seules peuvent se greffer, à une autre bulle familiale (une seule bulle et toujours la même)</li> <li>✗ Sauf les résidents d'une unité de soins</li> <li>✓ Isolement volontaire de 7 jours à l'unité locative afin d'éviter les contacts avec les autres résidents à leur retour</li> <li>✓ Marches ou sorties essentielles</li> <li>✓ Repas en salle à manger seulement si les <u>consignes sanitaires pour tous</u> sont respectées</li> <li>✓ Les activités visant à prévenir la diminution de la santé physique et psychologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> </ul> <p>NOTE - Si l'éclosion est localisée dans le milieu de vie, l'équipe de prévention et de contrôle des infections pourrait autoriser la visite de 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures ainsi que les marches et les sorties essentielles.</p>
 <b>• RTF et RIMA</b>  <b>• RI adultes, n'ayant pas d'usagers vulnérables à la COVID -19;</b>  <b>• RAC, URCI, internat ou foyer de groupe pour la clientèle adulte, n'ayant pas d'usagers vulnérables à la COVID -19</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✓ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements dans le respect des consignes sanitaires</li> <li>✓ Congé temporaire du milieu de vie si : essentiel pour le proche, si dans une zone du même niveau d'alerte et chez des personnes significatives - selon une évaluation du risque en concertation avec l'établissement</li> <li>✓ Au retour : isolement volontaire de 7 jours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> </ul> <p>NOTE - Si l'éclosion est localisée dans le milieu de vie, l'équipe de prévention et de contrôle des infections pourrait autoriser la visite de 2 personnes proches aidantes connues du milieu de vie par période de 24 heures et les sorties et congés temporaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✓ Les marches extérieures et les sorties essentielles (par exemple, épicerie, pharmacie ou rendez-vous médical)</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par période de 24 heures</li> <li>✗ Visites dans les espaces communs</li> <li>✗ Sorties à l'extérieur pour les rassemblements</li> <li>✗ Congé temporaire du milieu de vie</li> </ul>